

Séance du 31 janvier 2014
BUDGET PRIMITIF 2014
Intervention Marie-Louise GOURDON
Pour le Groupe Socialiste, Radical, Écologiste et Apparenté

Monsieur le Président,
Mes chers collègues

Nous constatons que ce budget prévisionnel pour 2014 n'est pas aussi difficile que vous l'aviez prévu.

Ces dernières semaines nous vous avons entendu tenir des propos alarmistes, parfois même catastrophiques, à propos du budget 2014. Il serait la victime des dispositions arrêtées par l'État.

Or grâce, au Pacte de confiance conclu entre l'État et les collectivités, vous bénéficiez d'une recette supplémentaire de 35 millions d'euros. Cela n'est pas rien.

L'État, sollicité par les départements, vous permet **d'augmenter les taux des Droits de mutation** qui sont l'un des piliers de nos ressources, le 2^{ème}.

Le produit de ces droits a connu une chute sévère depuis la crise de 2008. Le taux applicable est actuellement de 3,8%.

L'État vous donne la faculté de le porter, pour une durée de deux ans, à **4,5%**. C'est ce que vous avez choisi de faire, de le porter au plafond.

Cela laisse espérer une **recette supplémentaire de 35 millions** cette année et l'année prochaine.

Ces mesures ont été proposées et adoptées afin que les départements puissent honorer leurs obligations en matière de solidarité.

Cependant, il semble que le budget présenté ne réponde pas aux objectifs du Pacte de confiance.

Avant de rentrer dans l'analyse de ce budget, je voudrais faire deux remarques préliminaires : Depuis deux ans, l'État est accusé de tous les maux et particulièrement de se désengager. Si désengagement il y a, il existe depuis beaucoup plus longtemps !

Sous la majorité précédente, au premier chef responsable de cette situation, nous n'avons jamais entendu dénoncer les manques ou vitupérer contre le gouvernement que vous souteniez. Vous avez payé, sans discuter.

Reconnaissez que l'État jusqu'en 2012, n'a jamais réalisé le moindre effort pour aider les départements ni aucune autre collectivité d'ailleurs.

Deuxième remarque préliminaire,

Vous vous plaignez de ce que l'État réduise de 1,5 milliard d'euros par an pendant deux ans ses dotations aux collectivités.

Le candidat à la présidentielle que vous souteniez avait annoncé des réductions plus drastiques : 2 milliards d'euros par an pendant 5 ans !

Qui s'en serait ému ici, dans la majorité départementale ?

Voilà pour les propos liminaires.

Passons au budget lui-même.

Tout d'abord, la MISSION SOCIALE, AU CŒUR DE NOS COMPÉTENCES

1- Cette augmentation des taux des Droits de mutation, l'État la permet pour " un meilleur financement de la solidarité nationale", c'est-à-dire pour faire face à l'augmentation des besoins dans la période de crise que le pays traverse et être aux côtés de ceux qui sont durement touchés.

Force est de constater que ce budget n'en prend pas le chemin.

L'enveloppe globale de la Mission solidarité ne bouge pas, à 300 000 € près.

Elle reste à 514 millions d'euros.

Pourtant, dans cette enveloppe, le montant réservé au RSA augmente de 13 millions.

C'est-à-dire qu'on a pris dans la poche de la solidarité ce qu'on est contraint d'ajouter au RSA.

C'est donc, au détriment de l'ensemble des autres missions sociales du département, au cœur de nos compétences, que s'opère l'ajustement. Cela représente une baisse de 12,6 millions €.

Ces 13 millions d'euros du R.S.A auraient dû provenir de l'augmentation des droits de mutation.

Ce n'est pas ce qui a été fait. Il a été décidé de baisser les aides pour les personnes âgées, pour les handicapés, pour les jeunes en difficulté, pour le FSL, pour la santé.

Il aurait été possible d'affecter 13 millions d'euros sur les 35 attendus pour compenser l'augmentation du RSA sans toucher aux autres domaines de la solidarité.

Dans ces conditions que devient le pacte de confiance? Il n'est pas respecté.

2- Le nombre d'allocataires du RSA augmente de façon sensible dans notre département. Pour faire face à cette situation, il est proposé un **plan pour l'insertion et pour l'emploi**. Fort bien. C'est une bonne chose et il fait suite au plan de prévention de 2013.

Malheureusement, d'un plan à l'autre les crédits passent de 12,8 M€ à 11,2 M€.

Il y aura donc moins de moyens pour favoriser le retour à l'emploi.

Or, nous avons besoin de contrats aidés pour ramener les personnes éloignées de l'emploi vers un emploi durable.

Il aurait été bon d'affecter une partie des recettes supplémentaires du Pacte de confiance à ce chapitre, ou tout au moins de ne pas le baisser.

3- toujours dans le domaine social, **vous avez considérablement baissé les aidés alloués aux associations de prévention spécialisée**. Une baisse de la moitié des crédits du jour au lendemain.

Leur travail est pourtant indispensable à la prévention de la délinquance.

Un certain nombre d'associations va licencier du personnel, voire mettre la clef sous la porte. Sans sommation.

Mes collègues y reviendront tout à l'heure.

4- pour le logement

Même si ce n'est pas au cœur de nos compétences, il est essentiel à notre département où 70% de la population est éligible au logement social. C'est à dire aussi la majorité des actifs. La production de logements sociaux est donc indispensable.

Or, depuis 5 ans, vous avez **divisé par trois l'aide à la production de logements : de 40 M€ à 14 M€!**

Malgré une légère remontée cette année, la chute est très importante.

En effet, vous avez cessé d'aider les bailleurs sociaux dans l'achat du foncier, pourtant nécessaire pour compenser son prix élevé.

Faut-il aussi rappeler que vous **baissez aussi le budget du FSL de 10%** en resserrant les critères d'attribution et le nombre de personnes éligibles. Là aussi, le simple maintien aurait été nécessaire.

Nous comprenons parfaitement les difficultés de montage d'un budget en ces temps difficiles.

Entre la nécessité de réaliser des économies et celle de relancer l'économie locale, l'équation budgétaire n'est pas simple à résoudre.

Et justement, **Qu'en est-il en matière d'investissements ?**

Vous annoncez dans l'introduction de votre rapport, "*inscrire 210 millions de dépenses réelles d'investissement*".

Or, il nous semble qu'en fait c'est 150 M€ qui seront investis.

En effet, 50 millions n'ont pas été réalisés en 2013 et reportés à 2014.

Vous avez maîtrisé les charges de fonctionnement, notamment en ne remplaçant pas deux départs à la retraite sur trois. C'est un grand effort.

Prenons garde qu'à la longue, ce ne soit pas au détriment du service rendu à la population et de la charge de travail du personnel restant.

Malgré tout et même si vous avez amorcé la baisse du recours à l'emprunt, ce qui pénalise encore lourdement notre budget, c'est l'encours de la dette.

Avec votre prédécesseur, celle-ci s'est **envolée de 92 millions en 2003 à près d'un milliard!**

Avec l'illusion que les recettes, donc les capacités de remboursement, suivraient l'endettement, particulièrement grâce aux droits de mutation très élevés à l'époque.

Peut-être que davantage de prudence aurait été nécessaire ?

Le département n'a-t'il pas préjugé de ses capacités de remboursement ?

Aujourd'hui, la dette s'élève encore à 853 millions, alors même que 171 M€ de dettes ont été transférés à la Métropole. Mais ce poids pèse toujours sur notre budget

Conclusion

Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, les choix effectués nous conduisent à nous prononcer **défavorablement** sur ce projet de budget.

Manifestement, il n'adhère pas au pacte de confiance proposé par l'État.

Alors que certains de vos collègues parlementaires se disent prêts, avec des représentants du monde du travail, à relever le défi. **Vous avez choisi de faire porter l'effort sur les plus fragiles, sur nos concitoyens les plus en difficulté.** Nous le regrettons.

Vous n'affectez pas l'augmentation des droits de mutation à la solidarité. Nous ne pouvons accepter cette augmentation.

Nous votons contre.